

Selarl ALP JURIS

**Bertrand FINANCE et Laurent AMORAVIETA
Commissaires de Justice Associés**

**73, rue de la République – BP 154
73204 ALBERTVILLE CEDEX
TEL : 04.79.10.02.10**

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
ET LE HUIT MARS**

A LA DEMANDE DE

**Monsieur le Comptable du Pôle de recouvrement spécialisé du Rhône, domicilié 3
Rue de la Charité 69268 LYON Cedex 2.**

Ayant pour avocat Constitué Maître Sandrine FUSTER, avocat au barreau de THONON
LES BAINS, y demeurant 2 Avenue de la Gare – La France- 74200 THONON LES
BAINS ? AU Cabinet de laquelle domicile est élu.

Ayant pour avocat Maître Florence CHARVOLIN, avocat associé de la SELARL ADK,
avocat au Barreau de LYON y demeurant Immeuble le britannia Bâtiment A, 20
Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON Cedex 3, Toque n° 1086.

AGISSANT EN VERTU DE ET POUR L'EXECUTION DE :

-Taxe sur la valeur ajoutée 2016-2017, mise en recouvrement le 15 février 2021

-Impôt sur le revenu 2016, mis en recouvrement le 31 décembre 2019

-Impôt sur le revenu 2017, mis en recouvrement le 31 décembre 2019

-Garantis par :

-Hypothèque légale du Trésor du 23 janvier 2020 publiée au SPF d'ANNECY le 23
janvier 2020 sous les références 7404P01 2020V825.

Je soussigné Laurent AMORAVIETA, Commissaire de Justice Associé près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (SAVOIE), demurant en cette ville 73, rue de la République.

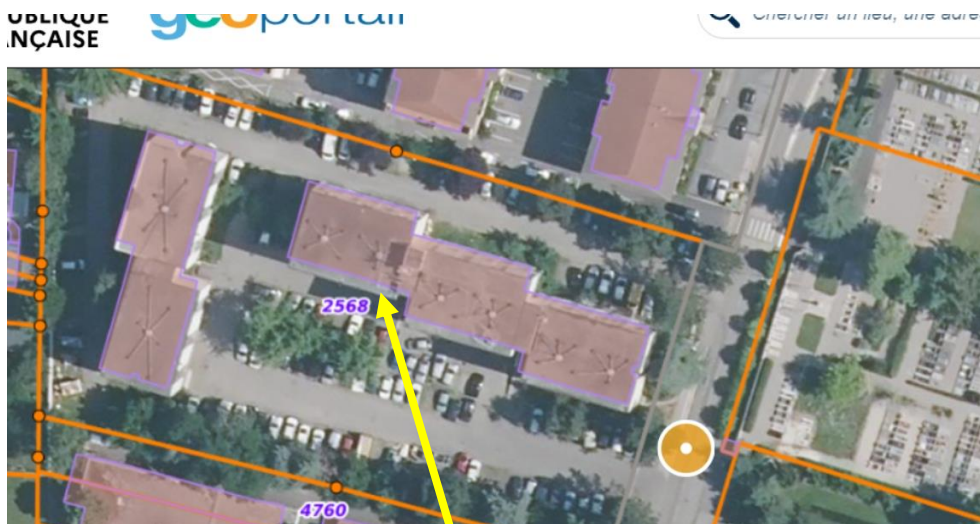
Me rends, à 13 heures 45 minutes à GAILLARD (Savoie), 18 Rue de la Paix à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et qui appartiennent à :

Monsieur xxx

Là étant, en présence de Monsieur xxx de la société *JURIS DIAGNOSTICS IMMOBILIERS* en charge de la réalisation des diagnostics immobiliers, de Monsieur xxx, serrurier, de Monsieur xxx, Brigadier-chef Principal de la Police Municipale de Gaillard,

Je procède aux opérations de descriptions suivantes :

(Image extraite du site *Géoportail*)



Emplacement du lot numéro 54 (studio)

Désignation générale :

Il s'agit d'un appartement de type studio faisant partie d'un ensemble immobilier dénommé « *Les Feux Follets* » sis à Gaillard (Savoie), 18 Rue de la Paix.

Le bien est cadastré section A numéro 2568 pour une surface de 00ha 66a et 21 ca.

Il s'agit spécialement des lots 54 et 241 :

LOT NUMERO 54 :

Dans le Bâtiment A bloc 3, au premier étage, un appartement de type studio B portant le numéro 54 au plan EX1, comprenant : entrée, salle de bains, wc et lavabo, salle de séjour avec placards.

Avec les 500/103.277èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
Et les 75/10.482èmes des parties communes particulières au Bâtiment A bloc 3.

LOT NUMERO 241 :

Dans le Bâtiment A bloc 3, au sous-sol, une cave portant le numéro 241 au plan EX3.

Avec les 15/103.277èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
Et les 1/10.482èmes des parties communes particulières au Bâtiment A bloc 3.

Localisation et situation géographique :

Gaillard est une commune française située dans le département de la Haute Savoie, en région Auvergne Rhône Alpes.

La ville de Gaillard fait plus spécialement partie de l'agglomération d'Annemasse.

La commune est située à la frontière suisse, à environ 3km de Genève.

Elle s'étend sur 4km² et possède une population de 10175 habitants (2021).

Ce bien est actuellement inoccupé et dépourvu de tout système de chauffage.

Il a subi un important incendie il y a plusieurs années et n'a depuis fait l'objet d'aucun travaux de réparation ou rénovation.

Le Syndic de la résidence est l'agence Citya d'Annemasse anciennement dénommée ACCE Immobilier.

LOT NUMERO 54

SALLE D'EAU / WC

Cette pièce est située à droite en rentrant dans l'appartement.

Le sol et les murs sont recouverts de carrelage.

Le plafond est recouvert de matériaux bruts.

L'ensemble est noirci et a été fortement dégradé par l'incendie.

La pièce comporte un lavabo et un bac à douche.





SEJOUR / CUISINE

Cette pièce se situe dans le prolongement de l'entrée.

Le sol, les murs et le plafond sont en matériaux bruts.

L'ensemble est noirci et a été fortement dégradé par l'incendie.

Cette pièce, exposée Sud, comporte une ouverture avec balcon actuellement condamnée par une plaque de bois.







CHAMBRE

Cette partie de l'appartement est accessible depuis le séjour.

Le sol, les murs et le plafond sont en matériaux bruts.

L'ensemble est noirci et a été fortement dégradé par l'incendie.

Cette pièce, exposée Sud, comporte une ouverture avec balcon actuellement condamnée par une plaque de bois.



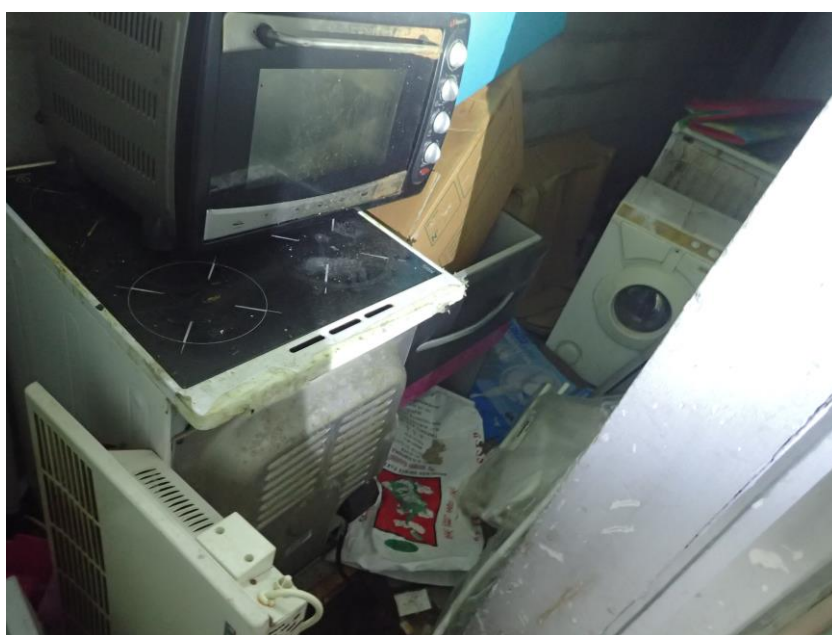


LOT NUMERO 241 (cave)

Monsieur xxx, Brigadier-chef Principal de la Police Municipale de Gaillard, me désigne le couloir d'accès aux caves de la résidence.

Je constate que l'accès à ce couloir est empêché par un enchevêtrement d'objets hétéroclites.

Monsieur xxx me précise par ailleurs que la configuration des lieux ne permet plus de pénétrer dans les caves ni même d'identifier ou de localiser précisément l'emplacement des différentes caves.



J'annexe au présent Procès-Verbal de Description une copie du rapport du diagnostic immobilier établi par la société JURIS DIAGNOSTIC IMMOBILIER.

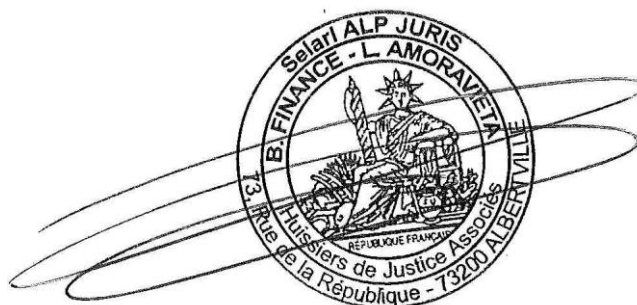
A 16 heures 35, mes opérations étant terminées et n'ayant plus à procéder, je me retire et de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé le présent **procès-verbal de description** pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Emolument	219,96
Transport.....	7,67
Article 444-29.....	297,60

Sous total.....	525,23
T.V.A 20.0%.....	105,04

	630,27 Euros



Laurent AMORAVIETA
Commissaire de Justice Associé